Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Cadre réservé à l'Agence BIO

Code dossier : ☐ C ☐ E ☐ I Date de réception : ☐☐/☐☐/☐☐

Traité par : ..... N° OC : ..... Numéro de notification : ☐☐☐☐

ANNÉE 2009

FICHE DE NOTIFICATION CONCERNANT LES **DISTRIBUTEURS** EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1 - Vos coordonnées :

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : *Portable :* *Télécopie :*

E-mail : ..... *Site internet :* .....

2 - Votre N° SIRET : Votre code APE/NACE :

3 - Engagement :

L'opérateur soussigné s'engage à respecter l'ensemble des dispositions communautaires et nationales régissant le mode de production biologique, la préparation, la commercialisation et l'étiquetage des produits agricoles et des denrées alimentaires en général.

Ces règles sont notamment définies :

- par **le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007** relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques ;
- par **le règlement (CE) n°889/2008 du Conseil du 5 septembre 2008** définissant les modalités d'application de ce règlement ;
- par **le cahier des charges national concernant le mode de production et de préparation biologique des animaux et des produits animaux** non couverts par le règlement (CE) n°834/2007 ;
- **décret n°2007-682** précisant les cas d'exemption de certification des distributeurs.

4 - Votre organisme certificateur :

☐ **Dispensé conformément au décret n° 2007-682 (cf page 4)**

☐ **ECOCERT** ☐ **QUALITE FRANCE** ☐ **AGROCERT**

☐ **ACLAVE** ☐ **SGS**

Tout changement d'organisme de contrôle agréé doit être notifié à l'Agence BIO sous quinzaine en joignant une copie de la nouvelle attestation d'engagement.

Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé"

Année de premier engagement auprès d'un organisme certificateur en agriculture biologique : ☐☐☐☐

(Si 2009, joindre une copie de l'attestation d'engagement délivrée par cet organisme)

■ En 2010, choisissez-vous de notifier votre activité par Internet (1) ? ☐ OUI ☐ NON (2)

■ Autorisez-vous l'Agence BIO à publier vos coordonnées complètes et vos productions sur l'annuaire professionnel des opérateurs en agriculture biologique (inscription et consultation gratuites sur http://annuaire.agencebio.org) ? ☐ OUI ☐ NON (2)

■ Autorisez-vous l'Agence BIO à transmettre vos coordonnées à des organismes réalisant des annuaires régionaux ou nationaux ? ☐ OUI ☐ NON (2)

■ Autorisez-vous l'Agence BIO à donner une copie de votre notification aux organismes réalisant des Observatoires Régionaux de l'Agriculture Biologique retenus par le Ministère de l'agriculture *(voir la note d'accompagnement)* ? ☐ OUI ☐ NON (2)

(1) **Dans ce cas, le formulaire papier ne vous sera pas adressé** - (2) **Cochez la case qui correspond à votre choix**

Les informations contenues dans la présente notification sont indispensables pour que vous soyez reconnu comme opérateur en agriculture biologique et sont susceptibles d'être utilisées à des fins de contrôle. Seules les rubriques en italiques sont facultatives. Aussi, pensez bien à apposer votre **signature** sur cette première page et à renvoyer le formulaire dûment rempli à :

Agence BIO-notifications, 6 rue Lavoisier, 93100 MONTREUIL

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers nominatifs vous garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès de l'Agence BIO

PRODUITS DISTRIBUÉS

Cochez les cases correspondant à votre activité (produits finis) en 2009 :

Code	Nature des produits distribués	BIO[(1)]	conventionnel
A	*Multi-produits*	☐	☐
B	*Fruits frais*	☐	☐
C	*Fruits secs*	☐	☐
D	*Légumes frais*	☐	☐
E	*Pain, viennoiseries, pâtisseries*	☐	☐
F	*Biscuits et chocolats*	☐	☐
G	*Céréales, légumineuses et oléagineux*	☐	☐
H	*Viandes / produits laitiers / œufs*	☐	☐
I	*Plats cuisinés et traiteur*	☐	☐
J	*Plantes séchées, épices et aromates*	☐	☐
K	*Café, thé, infusions*	☐	☐
L	*Huiles essentielles et autres produits à base de PPAM*	☐	☐
M	*Produits de l'aquaculture*	☐	☐
N	*Vins et boissons*	☐	☐
O	*Compléments alimentaires*	☐	☐
P	***Autre.*** Précisez :	☐	☐

(1) Bio et/ou en 2e année de conversion

Votre activité dominante en BIO (reprendre le code lettre de la colonne de gauche du tableau ci-dessus) : ☐

Pas d'activité dominante (distributeurs multi-produits) : ☐

Votre statut :

☐ SA ☐ Coopérative

☐ SARL ☐ Exploitation agricole (individuel, GAEC, EARL...)

☐ SAS ☐ Autre : .....

Distribuez-vous essentiellement des produits biologiques (y compris en conversion) ? ☐ oui ☐ non

Pratiquez-vous la vente de produits en vrac ? ☐ oui ☐ non

Quel type de distributeur êtes-vous ?

☐ grossiste ou intermédiaire de commerce ☐ magasin spécialisé bio ☐ vente foraine ☐ supérette

☐ supermarché ☐ hypermarché ☐ primeur

☐ autre :

Entrez-vous dans une des catégories suivantes pour l'activité bio (1) ?

☐ préparateur / transformateur * ☐ exportateur ☐ importateur de pays tiers (hors UE)*

(1) cochez la ou les case(s) correspondant à votre situation

*dans ce cas, vous devez également remplir la fiche de notification correspondante, que vous pouvez vous procurer auprès de l'Agence Bio si vous ne l'avez pas reçue.

Etes-vous affilié à une enseigne de distribution ? ☐ oui ☐ non

Si oui, laquelle :

☐ La vie Claire	☐ Atac	☐ Franprix	☐ Lidl	☐ autre
☐ Biocoop	☐ Auchan	☐ Intermarché	☐ Leader Price	Précisez : .....
☐ Naturalia	☐ Carrefour	☐ Leclerc	☐ Match	
☐ Satoriz	☐ Casino	☐ Monoprix	☐ Netto	
☐ Biomonde	☐ Champion	☐ Super U	☐ G20	
	☐ Cora	☐ Ed		

Surface du magasin ☐☐☐☐☐ *m²*

Achetez-vous directement auprès de producteurs ? ☐ *oui* ☐ *non*

Vendez-vous des produits pour la restauration collective ? ☐ *oui* ☐ *non*

Début de l'activité BIO :

Année de lancement de l'activité bio :

☐☐☐☐

Entreprise

Nombre total de salariés :

☐☐☐☐

ETP concernés par l'activité bio :
(équivalents temps plein annuel)

☐☐☐☐

Sur combien de sites différents exercez-vous l'activité bio ?
(y compris nombre de points de vente) ?

☐☐☐

Activité (alimentaire uniquement) :

CA de l'entreprise : ☐☐☐☐☐☐ *K€*

% du CA lié à l'activité bio : ☐☐☐ %

Nombre de références bio : ☐☐☐☐☐

Origine des achats BIO :

	1	2	3
Votre région	☐	☐	☐
France (hors votre région)	☐	☐	☐
Union européenne (hors France)	☐	☐	☐
Pays tiers (hors Union européenne)	☐	☐	☐

1 : oui, totalement 2 : oui, partiellement 3 : non

Information à l'attention des distributeurs en agriculture biologique

Depuis le 1er juillet 2005, l'obligation de contrôle et de notification est élargie à l'ensemble des intervenants de la filière biologique.

Les stockeurs, négociants, grossistes et distributeurs sont concernés.

Deux cas de dispenses sont prévus par le décret n°2007-682 du 3 mai 2007. Elles concernent uniquement les distributeurs qui revendent directement des produits au consommateur final ou à l'utilisateur final (éleveur ou agriculteur) et stockent uniquement sur le lieu de vente :

- Dispense totale de notification et de contrôle pour les distributeurs qui achètent préemballés, et revendent en l'état des produits issus de l'agriculture biologique.
- Dispense partielle pour les distributeurs qui revendent en vrac des produits issus de l'agriculture biologique, si le montant annuel d'achat de ces produits est inférieur à 10000 € HT (montant fixé par l'arrêté du 20 juin 2007). Ces opérateurs sont cependant tenus de notifier leur activité auprès de l'Agence BIO.

Les opérateurs concernés par cette nouvelle réglementation doivent contacter un des 5 organismes certificateurs agréés et se notifier auprès de l'Agence BIO à l'aide du présent formulaire.

Coordonnées des organismes de contrôle agréés en France :

ACLAVE
56, rue Roger Salengro
85013 La-Roche-sur-Yon
tél. 02 51 05 14 92
fax 02 51 36 84 63

AGROCERT
4, rue Albert Gary
47200 Marmande
tél. 05 53 20 93 04
fax 05 53 20 92 41

ECOCERT SAS
BP 47
32600 L'Isle Jourdain
tél. 05 62 07 34 24
fax 05 62 07 11 67

QUALITE FRANCE SA
Bâtiment le Guillaumet
60, avenue du Général de Gaulle
92046 Paris La Défense cedex
tél. 01 41 97 00 74
fax 01 41 97 08 32

SGS ICS
191, avenue Aristide Briand
94237 Cachan cedex
tél. 01 41 24 83 04
fax 01 41 24 89 96